

FORMATION EN DROIT DE LA FAMILLE

INTERVENANTES ET INTERVENANTS COMMUNAUTAIRES

COMPRENDRE LES BASES
DU DROIT DE LA FAMILLE EN ONTARIO

GUIDE DU FORMATEUR SESSION 1



REMERCIEMENTS

L'Association des juristes d'expression française de l'Ontario (AJEFO) tient à remercier la Fondation du droit de l'Ontario qui a rendu le projet possible grâce à son financement, au moyen du *Fonds d'accès à la justice en droit de la famille*.



L'AJEFO remercie également les collaborateurs et partenaires qui ont contribué au succès de cette formation et à la révision du matériel :

Mme Safiatou Diallo

Mme Léonie Tchatat

Mme Julie Lutete

M^e Alexandra Derisier

Mme Maïra Martin

Mme Marlène Thélusma Rémy

© AJEFO 2020

Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, du texte contenu dans le présent guide, est strictement interdite sans avoir expressément obtenu le consentement préalable de l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario (AJEFO).

Distributeur exclusif et éditeur : AJEFO, 85 rue Albert, Ottawa (Ontario) K1P 6A4

Édition en novembre 2020

Conception graphique et mise en page : cgm²

FORMATION POUR LES INTERVENANTS COMMUNAUTAIRES

COMPRENDRE LES BASES DU DROIT DE LA FAMILLE EN ONTARIO

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation vise à informer, éduquer et outiller les intervenants du milieu communautaire sur les bases du droit de la famille. La formation s'adresse aux intervenants non-juristes qui travaillent de près avec la communauté immigrante et les nouveaux arrivants francophones en Ontario.

À la fin de la formation, les participants pourront :

1. Comprendre l'importance du contexte socioculturel de leur clientèle.
2. Comprendre le fonctionnement du système juridique canadien et aider leur clientèle à mieux le naviguer en matière de droit de la famille.
3. Reconnaître l'enjeu en droit de la famille au sein d'une situation complexe.
4. Aiguiller leur clientèle vers les services juridiques et communautaires appropriés à leur situation.

En tant que formateur, vous devez vous assurer que les participants comprennent et tiennent compte de la perspective culturelle, du statut d'immigration et des défis d'intégration auxquels font face leurs clients.

Cette formation, divisée en **trois sessions**, permettra aux participants d'apprendre grâce à un enseignement magistral, des exercices interactifs et des discussions en groupe.

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

La formation sera livrée à distance par voie du programme Zoom.

En tant que formateur, vous êtes appelé à expliquer diverses notions de droit en utilisant les méthodes et outils mis à votre disposition dans ce guide. Assurez-vous d'avoir tout le matériel requis à votre disposition. Le matériel requis est énoncé au début de chaque module. Assurez-vous également de compléter les préalables requis pour les formateurs.

Au cours de la formation, n'hésitez pas à encourager la participation et à inviter les participants à partager leur expérience, leur vécu et leur perspective sur les concepts abordés. Assurez-vous de souligner les **Notes culturelles**, pour mieux informer vos échanges avec les participants. Des suggestions de questions sont proposées dans ce guide pour vous permettre de diriger la discussion, au besoin.

LE « GUIDE » DE VOTRE GUIDE

Dans ce guide, vous trouverez :

1. Les objectifs de la formation
2. Les instructions pour les activités d'introduction à la formation
3. Les détails de la session, y comprenant :
 - a. Le matériel requis
 - b. Le déroulement et les étapes d'enseignement
 - c. Les **Notes culturelles** pertinentes pour chaque module
 - d. Les exercices et les réponses
 - e. Les outils et ressources complémentaires
 - f. Des questions suggérées pour animer une discussion
4. La méthode et les instructions pour l'évaluation par les participants
5. Les remerciements et les informations sur le bailleur de fonds du projet
6. Les informations sur l'AJEFO et ses activités

DES SYMBOLES POUR VOUS GUIDER :



Note culturelle



Scénario



Exercice pratique



Avis pour les formateurs

MATÉRIEL REQUIS POUR LA FORMATION

Avant chaque séance de formation, assurez-vous d'avoir une copie (papier et électronique) :

1. Guide du formateur
2. Cahier du participant
3. Présentation PowerPoint
4. Feuille de présences
5. Formulaire d'évaluation
6. Formulaire de décharge
7. Chronomètre ou horloge

LOGISTIQUE

Assurez-vous d'avoir :

1. Une connexion Internet (vous pouvez partager les informations de connexion avec les participants)
2. Un ordinateur, un microphone et une caméra fonctionnels

Bonne formation!

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	<u>7</u>
COMPRENDRE LA RÉALITÉ DE VOTRE CLIENTÈLE 1.1 Mise en contexte pour le participant 1.2 La diversité culturelle 1.3 Les phases d'intégration du nouvel arrivant 1.4 L'importance de la communication claire avec le client 1.5 La communication respectueuse et inclusive avec le client 1.6 Reconnaître l'enjeu juridique	<u>9</u>
PARTENAIRES VOS FORMATEURS À PROPOS DE L'AJEFO	<u>17</u>

INTRODUCTION

a. Présentation des formatrices

La formatrice de l'AJEFO se présente brièvement (nom, rôle à l'AJEFO, qualifications professionnelles ou expertise particulière).

La formatrice de l'Auberge francophone se présente brièvement (nom, rôle, qualifications professionnelles ou expertise particulière).

b. Présentation des objectifs de la formation

Cette formation vise à informer, éduquer et outiller les intervenants du milieu communautaire sur les bases du droit de la famille. La formation s'adresse aux intervenants non-juristes qui travaillent de près avec la communauté immigrante et les nouveaux arrivants francophones en Ontario. À la fin de la formation, vous pourrez :

1. Comprendre l'importance du contexte socioculturel de leur clientèle.
2. Comprendre le fonctionnement du système juridique canadien et aider votre clientèle à mieux le naviguer en matière de droit de la famille.
3. Reconnaître l'enjeu en droit de la famille au sein d'une situation complexe.
4. Aiguiller votre clientèle vers les services juridiques et communautaires appropriés.

Tout au long de la formation, nous tiendrons compte de la perspective culturelle, du statut d'immigration et des défis d'intégration auxquels font face vos clients.

Cette formation a été conçue par l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario (AJEFO) en collaboration avec divers partenaires. L'Auberge francophone a assuré l'adaptation culturelle du contenu.

c. Remerciements du bailleur de fonds

L'AJEFO tient à remercier la Fondation du droit de l'Ontario pour son appui financier, au moyen du *Fonds d'accès à la justice en droit de la famille*.



d. Remerciements des collaborateurs et experts qui ont contribué à la formation

L'AJEFO remercie sincèrement les collaborateurs, experts et partenaires qui ont contribué à l'élaboration de ce matériel, ainsi qu'à la promotion du projet.

Nous remercions :

- Action ontarienne contre la violence faite aux femmes
- Auberge francophone
- Connexion Ottawa

e. Tour de table (brise-glace)

- Votre nom, où vous travaillez et le poste que vous occupez.
- Dans quel domaine travaillez-vous?
- Combien parmi vous travaillent auprès des communautés immigrantes?
- Êtes-vous familier(s) avec les statuts d'immigration (ex. : résidence permanente, travailleur temporaire, etc.)?
- Pourquoi cette formation vous intéresse?
- Quelles sont vos attentes?

COMPRENDRE LA RÉALITÉ DE VOTRE CLIENTÈLE

MATÉRIEL REQUIS :

- Cahier du participant, Session 1, pages 7 à 12
- Annexes I, III et VIII
- Présentation PowerPoint



MISE EN CONTEXTE POUR LE FORMATEUR :

Dans ce premier module, votre objectif est d'amener les participants à comprendre l'importance et l'impact de la culture dans l'intégration des immigrants et nouveaux arrivants en Ontario.

Ce module est l'occasion d'identifier les problématiques pour les intervenants qui font face à des communautés culturelles, et de sensibiliser les participants sur l'aspect culturel. Vous amènerez les participants à prendre conscience de leur propre culture, à apprendre à mieux communiquer avec leur clientèle et à reconnaître l'enjeu juridique au sein d'une situation complexe.

Vous serez en mesure de souligner l'augmentation de l'immigration francophone en Ontario, d'expliquer les raisons qui contribuent à créer un isolement ou un manque d'information auprès des nouveaux arrivants, et l'importance de communiquer respectueusement et inclusivement avec la clientèle.

PRÉALABLES POUR LE FORMATEUR :

Avant de commencer, assurez-vous de vous familiariser avec les concepts suivants :

- **Culture** : « La culture, dans son sens le plus large, est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances. » (UNESCO).¹
- **Norme** : « Règle, principe, critère auquel se réfère tout jugement » (LAROUSSE).²
- **Norme implicite** : Convention sous-entendue et tacitement reproduite comme étant normale. Par exemple : se mettre en file d'attente derrière ceux qui attendent déjà.
- **Norme explicite** : Norme établie clairement, ouvertement. Par exemple : un panneau qui indique qu'il est interdit de stationner sur la rue avant 17 heures.
- **Niveau d'alphabétisation** : D'après l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes de 2003³ :

¹ UNESCO, *Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles*. Conférence mondiale sur les politiques culturelles (26 juillet – 6 août 1982). En ligne : <https://www.bak.admin.ch/bak/fr/home/themes/definition-de-la-culture-par-l-unesco.html> (- 2019).

² LAROUSSE, *Norme*. En ligne : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/norme/55009> (- 2019).

³ Statistique Canada, *Miser sur nos compétences : Résultats canadiens de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes*, Ottawa, 2003. En ligne : <http://www.statcan.gc.ca/pub/89-617-x/89-617-x2005001-fra.pdf> (- 2019); *L'alphabétisme : Pour mieux lire nos clients de l'Agence des douanes et du revenu du Canada*, Direction de la formation et du perfectionnement, 2004; COFA, *Qu'est-ce que les niveaux de littératie*. En ligne : <http://www.coalition.ca/fiches-information/niveaux-de-litteratie.html> (- 2019).

- o **Niveau 1** : Difficile de lire, d'écrire ou de calculer. Une personne au niveau 1 a besoin d'aide pour déchiffrer de l'information écrite. Ex. : lire la posologie d'un médicament.
 - o **Niveau 2** : Lire les documents écrits simplement, avec une mise en page claire et un contenu peu complexe. Ex. : difficulté à remplir une demande d'emploi.
 - o **Niveau 3** : C'est le niveau minimal pour fonctionner normalement en société et faire face aux situations quotidiennes qui demandent de traiter de l'information écrite relativement complexe.
 - o **Niveaux 4 à 5** : Lire, écrire et calculer sans difficulté. Capacité de résoudre des problèmes complexes et de comprendre de l'information présentée de façon variée.
- **Phases d'intégration du nouvel arrivant⁴** : Les études récentes démontrent que tout nouvel arrivant passe par plusieurs phases distinctes au cours de son installation dans son nouveau pays d'accueil. Ces phases sont vécues différemment d'une personne à l'autre. Voici les différentes phases :
 1. **Lune de miel** : tout est beau, différent et positif.
 2. **Choc culturel** : la dure réalité, les normes différentes, le manque de ressources financières, la barrière de la langue, les rêves et plans qui prennent du temps à se réaliser ou ne se réalisent pas.
 3. **Résignation** : les premiers pas vers l'intégration. C'est l'acceptation de la réalité et le désir de réussir malgré les défis.
 4. **Rendement** : l'intégration réussie. Ce sont les accomplissements concrets, la contribution à la société d'accueil.

Il va sans dire qu'il est important de vous familiariser et de maîtriser les notions abordées dans ce module.



INDICATIONS POUR LE FORMATEUR (DÉROULEMENT) :

1. Débutez le module avec la mise en contexte pour les participants.
2. Enseignez le module à partir de la section à partir de la section **1.2 La diversité culturelle, c'est quoi selon vous?**
3. Encouragez la discussion avec les questions indiquées.
4. Pour les exercices :
 - Divisez le groupe en plusieurs sous-groupes de 3 participants ou moins.
 - Avant de commencer les exercices, assurez-vous de bien expliquer les instructions et de rappeler le temps prévu pour chaque exercice.
 - Faites un retour en plénière pour partager les réponses des participants.
 - Indiquez les bonnes réponses.
5. N'oubliez pas de souligner les notes culturelles indiquées.
6. N'oubliez pas de référer les participants aux annexes pour de plus amples renseignements et des ressources utiles.

⁴ La Passerelle-I.D.É – Les phases d'intégration.

PRÊT À COMMENCER?

1.1 MISE EN CONTEXTE POUR LE PARTICIPANT :

En tant qu'intervenant, vous avez un rôle important : vous appuyez les communautés immigrantes et les nouveaux arrivants dans leur processus d'intégration en Ontario. Il est donc essentiel de comprendre l'impact de la culture sur le processus d'intégration.



NOTES CULTURELLES

1. Les nouveaux arrivants francophones sont souvent pris entre deux cultures : la nouvelle culture (qui n'est pas encore bien maîtrisée) et la culture du pays d'origine, qui reste fiable, confortable et rassurante.
2. La société canadienne est « individualiste » contrairement à plusieurs autres sociétés qui sont « collectivistes ». Une société individualiste est confortable avec le formel (ex. : l'écrit, avoir la même procédure pour tout le monde) tandis qu'une société collectiviste est confortable avec l'informel (ex. : la parole, régler au cas par cas). Plusieurs nouveaux arrivants francophones sont originaires de sociétés collectivistes. Ils sont donc plus confortables avec l'informel.

1.2 LA DIVERSITÉ CULTURELLE, C'EST QUOI SELON VOUS?

ENCOURAGER LA DISCUSSION AVEC LES PARTICIPANTS :

- *La diversité culturelle, c'est quoi selon vous?* (réponses variables)
- *L'inclusion, c'est quoi selon vous?* (réponses variables)
- *Que pensez-vous du défi de vivre entre « deux cultures »?* (réponses variables)

Nous avons tous une identité culturelle. Cette identité est forgée notamment par notre milieu, nos relations avec les autres, notre style de vie, notre éducation, et l'évolution des valeurs dans notre société.



NOTE CULTURELLE

Plusieurs nouveaux immigrants francophones vivent leur culture en privé, c'est-à-dire au foyer avec leur famille ou dans leur communauté. Par exemple : pratiquer leur religion ou parler la langue du pays.

À l'extérieur du foyer ou de la communauté, on observe que plusieurs nouveaux immigrants vont :

- apprendre et adopter la culture canadienne comme leur 2^e culture **OU**
- être en état de choc et rejeter la culture canadienne.

Les normes, explicites ou implicites, varient d'une société à l'autre. Soyez conscient du fait que vos clients ne partagent pas nécessairement les mêmes normes et valeurs que vous. Ce qui paraît *normal* ou *évident* pour certains ne l'est pas pour d'autres.

Cela signifie, par exemple, que vos clients n'auront pas les mêmes réflexes que vous pour trouver de l'information ou se renseigner. Il est donc important de bien les accompagner dans ce processus.



NOTE CULTURELLE

Au Canada, où la société est individualiste, les règles sont souvent écrites et explicites.

Dans une société traditionnelle ou collectiviste, les règles sont souvent implicites. Même si elles ne sont pas écrites, ces règles influencent puissamment le comportement des individus.

- *Avez-vous des exemples de normes implicites ou explicites que vous suivez tous les jours?* (réponses variables)
- *Avez-vous des exemples de contraste entre ce qui est normal, acceptable ou approprié pour les femmes dans la société canadienne par rapport à une autre société?* (réponses variables)
- *Avez-vous déjà vécu une expérience où il a été difficile d'expliquer une règle ou une procédure à votre client?* (réponses variables)
- *Avez-vous vécu une expérience où une action « simple » ou « évidente » selon vous a été un défi pour un de vos clients?* (réponses variables)

Vidéo :

À titre d'introduction, visionner la vidéo suivante : **The Modern Maze of Cultural Identity (extrait seulement)** : <https://www.youtube.com/watch?v=-1dFU4ktNfg>

1.3 LES PHASES D'INTÉGRATION DU NOUVEL ARRIVANT

ENCOURAGER LA DISCUSSION :

- *Combien parmi vous travaillent avec une clientèle immigrante et des nouveaux arrivants?* (réponses variables)
- *Savez-vous combien d'immigrants francophones vivent en Ontario?* (réponses variables)

Les immigrants francophones représentent **15 %** des francophones en Ontario. Entre 2011 et 2016, il y a eu plus de **16 000** nouveaux arrivants francophones qui se sont installés dans la province.⁵

Les immigrants francophones sont principalement originaires de ces pays :

- France
- Congo (RDC)
- République de Maurice
- Burundi
- Haïti
- Cameroun
- Égypte
- Côte d'Ivoire

⁵ Source : Statistique Canada, recensement de la population de 2016; Commissariat aux services en français, *Rapport annuel 2017-2018*.

En ligne : <https://csfontario.ca/fr/rapports/ra1718/immigration-francophone-en-ontario/portrait-statistique> (- 2019);

Commissariat aux langues officielles, Infographie : le fait français en Ontario. En ligne : <https://www.clo-ocol.gc.ca/fr/statistiques/infographiques/presence-francophone-ontario> (- 2019).

ENCOURAGER LA DISCUSSION :

- *À votre avis, y a-t-il des facteurs qui rendent l'intégration des nouveaux arrivants plus difficile? (réponses variables)*

Voici les principaux facteurs qui contribuent à rendre l'intégration difficile :

1. Un manque de soutien et d'accompagnement dans les démarches quotidiennes au Canada.
2. L'isolement et l'absence d'une communauté culturelle ou religieuse sur laquelle s'appuyer.
3. La pauvreté et les conditions de vie difficiles.
4. L'incertitude du statut d'immigration au Canada.
5. Le racisme ou la peur de l'étranger (réels ou perçus).
6. Le français qui n'est pas la première langue.
7. Les services en français limités.
8. Un faible niveau d'alphabétisation ou des difficultés d'apprentissage.
9. Une perte des repères familiers par rapport au pays d'origine.
10. Une expérience traumatisante ou un manque de confiance envers les autorités publiques (gouvernement, système de justice, forces de l'ordre) dans le pays d'origine.
11. Le manque d'accès à un ordinateur ou à l'Internet.
12. Les normes culturelles différentes.

Voici les phases d'intégration des nouveaux arrivants francophones :

1. **Lune de miel** : tout est beau, différent et positif.
2. **Choc culturel** : la dure réalité, les normes différentes, le manque de ressources financières, la barrière de la langue, les rêves et plans qui prennent du temps à se réaliser ou ne se réalisent pas.
3. **Résignation** : les premiers pas vers l'intégration. C'est l'acceptation de la réalité et le désir de réussir malgré les défis.
4. **Rendement** : l'intégration réussie. Ce sont les accomplissements concrets, la contribution à la société d'accueil.

ENCOURAGER LA DISCUSSION :

- *Comment pouvez-vous faciliter l'intégration d'un nouvel arrivant? (réponses variables)*

En tant qu'intervenants, il est utile de comprendre ces défis auxquels vos clients font face, et de savoir vers où les aiguiller. Vous devez vous assurer de leur donner une information fiable, et de les aiguiller vers des ressources et des organismes dignes de confiance.

Il n'est pas toujours facile pour un nouvel arrivant ou un immigrant de connaître ses droits et ses responsabilités juridiques dans sa société d'accueil. Vous pouvez appuyer vos clients en reconnaissant l'enjeu juridique et en communiquant l'information pertinente de façon respectueuse et inclusive.

1.4 L'IMPORTANCE DE LA COMMUNICATION CLAIRE AVEC LE CLIENT

La communication claire est importante dans tous les contextes. Il est important d'adapter votre méthode de communication au client en face de vous.

Il existe plusieurs méthodes pour communiquer clairement. En règle générale, ces méthodes sont influencées par deux grands principes:

1) Cerner le profil et les besoins de votre client

Pour être en mesure de communiquer clairement, vous devez d'abord comprendre qui est en face de vous. Vous ne pouvez pas utiliser les mêmes méthodes avec tout le monde, car chacun est différent. Lorsque votre client est un immigrant ou un nouvel arrivant, vous devez tenir compte de son parcours, des différences culturelles et des défis à l'intégration.

Posez-vous les questions suivantes:

- Qui est mon client?
- Que recherche-t-il comme information?
- Quelles sont ses motivations et ses frustrations?
- Le client a-t-il peur de l'autorité?
- Quels sont les défis qui rendent la communication difficile (ex.: le français n'est pas la première langue, le client est en situation de crise, etc.)?

2) S'adapter au client

Une fois que vous avez cerné le profil de votre client, vous devez adapter votre style de communication. Autrement dit, vous devez adapter votre langage à votre client. Vous pouvez notamment:

- Parler plus lentement.
- Utiliser des repères qui lui sont familiers (ex.: des mots, des noms et des expressions courantes) en guise d'exemples ou pour expliquer en comparant.
- Utiliser moins de texte, mais plutôt des infographies et des schémas.
- Répéter plus souvent l'information.
- Mettre l'information en contexte, sans tenir pour acquis que le client a les mêmes normes que vous.

1.5 LA COMMUNICATION RESPECTUEUSE ET INCLUSIVE AVEC LE CLIENT

Soyez sensible à la réalité et aux repères culturels de votre clientèle. Les enjeux juridiques sont souvent sensibles, émotionnels et porteurs de stress et d'anxiété.

Des explications claires et simples de votre part permettent au client de comprendre, de savoir et d'agir. Vous devez vous assurer qu'il comprend l'information que vous lui donnez.



NOTE CULTURELLE

En tant que formateur, rappelez aux participants que certaines conversations peuvent être très difficiles à avoir avec leurs clients. Des sujets tels que la violence conjugale ou l'expérience avec la justice (les autorités) sont tabous pour plusieurs clients.

Les participants doivent être sensibles à ces tabous et comprendre que leurs clients ne voudront pas discuter de certains sujets.

1.6 RECONNAÎTRE L'ENJEU JURIDIQUE

Avant de commencer la matière, il est important de cultiver ce réflexe : identifier l'enjeu juridique.

Les participants doivent acquérir cette habileté pour accompagner adéquatement leur clientèle.

L'enjeu juridique est la question de droit au cœur de la situation du client. Parfois, l'enjeu juridique est difficile à identifier, car le client vit plusieurs problèmes à la fois : la pauvreté, la toxicomanie, la perte de repères familiaux, le handicap, la barrière de la langue, etc.



Exercice 1 : Quel est l'enjeu juridique?



Scénario :

Dieudonné vient vous voir. Il est paniqué, émotionnel et son discours n'est pas cohérent.

Vous parvenez à comprendre qu'il veut savoir si le propriétaire de son logement a le droit d'augmenter le loyer avant la fin de son bail. Dieudonné est inquiet : il vous explique qu'il est un travailleur temporaire. Depuis son arrivée d'Haïti il y a deux ans, il travaille comme commis d'étage de nuit à l'hôpital. Son permis de travail est fermé et il ne peut pas trouver un autre emploi pour augmenter ses revenus. Il a besoin d'argent pour continuer à payer sa pension alimentaire pour ses deux filles, et son ex-conjointe qui sont encore à Port-au-Prince.

Quel est l'enjeu juridique?

RÉPONSES :

Quel est l'enjeu juridique?

Il y a plusieurs enjeux juridiques dans ce scénario :

- 1) **Droit du logement** : le propriétaire du logement a-t-il le droit d'augmenter le loyer avant la fin du bail? En Ontario, la loi encadre le comportement des propriétaires et réglemente les augmentations de loyer.
- 2) **Droit de l'immigration** :
 - Le statut d'immigration de Dieudonné : travailleur temporaire.
 - Dieudonné a un permis de travail fermé. Les permis de travail sont émis par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) et sont soumis à plusieurs conditions. Par exemple : le titulaire d'un permis de travail fermé ne peut pas travailler pour un employeur autre que celui qui est identifié sur le permis.
- 3) **Droit de la famille** : Dieudonné a une *pension alimentaire* à payer pour ses deux enfants, et son ex-conjointe. La pension alimentaire est une obligation qui provient d'une entente conclue entre les parents ou d'une ordonnance de la cour.

ENCOURAGER LA DISCUSSION :

- *Avez-vous de la difficulté à reconnaître les enjeux juridiques auprès de votre clientèle? (réponses variables)*

PARTENAIRES

L'AJEFO tient à remercier les partenaires suivants qui ont contribué à la réussite du projet :

- CliquezJustice.ca
- [Centre d'information juridique de l'Ontario](#)
- [Action ontarienne contre la violence faite aux femmes](#)
- [Connexion Ottawa](#)
- [Centre de services communautaires Vanier](#)
- [Clinique juridique communautaire de Hamilton](#)
- [Conseil économique et social d'Ottawa-Carleton](#)
- [Refugiés 613](#)
- [Auberge francophone](#)

**UNE
QUESTION
JURIDIQUE ?
AYEZ LE
RÉFLEXE**

**HABITATION, POURSUITE,
EMPLOI, TESTAMENT,
DIVORCE, IMMIGRATION,
ET PLUS ENCORE...**

 **CliquezJustice.ca**
La réponse à vos questions



**CENTRE D'INFORMATION
JURIDIQUE DE L'ONTARIO**

ONTARIO LEGAL
INFORMATION CENTRE



**PAR TÉLÉPHONE
1.844.343.7462**

**30 MINUTES
AVEC UN AVOCAT**



INFORMATION JURIDIQUE GRATUITE

À PROPOS DE L'AJEFO

L'AJEFO œuvre depuis plus de 30 ans à favoriser l'accès égal à la justice en français pour tous et partout en Ontario. Que ce soit pour vulgariser des notions juridiques complexes, faire connaître le système judiciaire canadien, ou encore appuyer la formation professionnelle, l'AJEFO travaille sur tous les fronts pour assurer un meilleur accès à la justice en français.

www.ajefo.ca





ajefo Association des juristes
d'expression française
de l'Ontario